IMAGE PME : 2e trimestre 2026

Pays de la Loire

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 2e trimestre 2026, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 28 000 TPE-PME des Pays de la Loire de notre échantillon (cf. méthodologie) indique une légère hausse de CA de 1% en valeur par rapport au 2e trimestre 2025. Il s'agit du second trimestre consécutif de progression de l'activité, faisant suite à cinq trimestres de recul. Dans le détail, l'activité a légèrement augmenté en avril, a fortement progressé en mai avant de reculer de façon importante en juin. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une hausse de CA de 0,6% depuis le début de l'année. Cette performance les place au 6e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,3 point à la moyenne française (+0,8%). Parallèlement, selon le rapport Altares du 2e trimestre 2026, le nombre de défaillances a augmenté de 1,5%, soit 767 défaillances.

• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation. Selon l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 1,8% en juin 2026 sur les douze derniers mois. Cette progression est principalement portée par la hausse des prix de l'énergie, en particulier des produits pétroliers (+11,2% sur un an), ainsi que, dans une moindre mesure, par celle des services (+1,8% sur un an). L'Insee révèle également que l'inflation a accéléré au mois de juillet pour atteindre +2,1% sur un an.

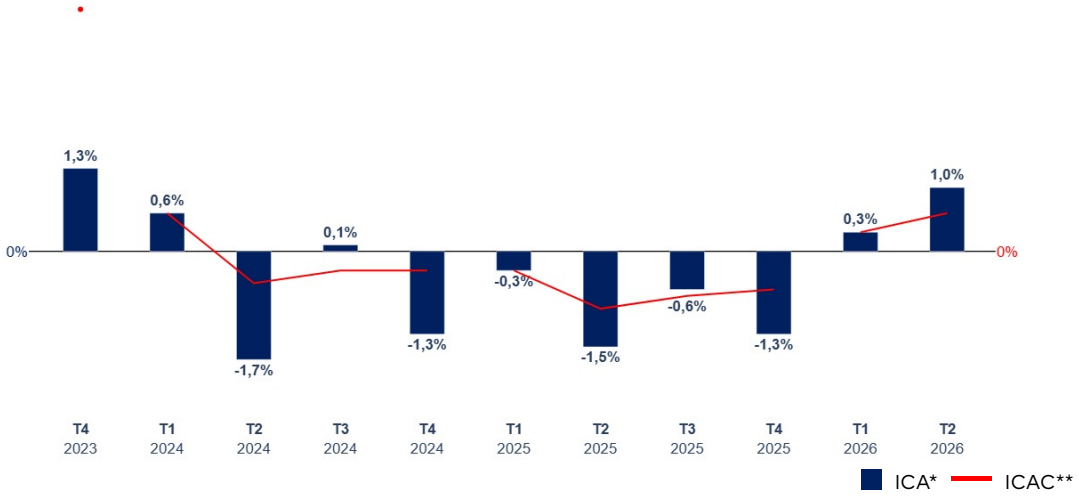

+0,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

La carte de la région

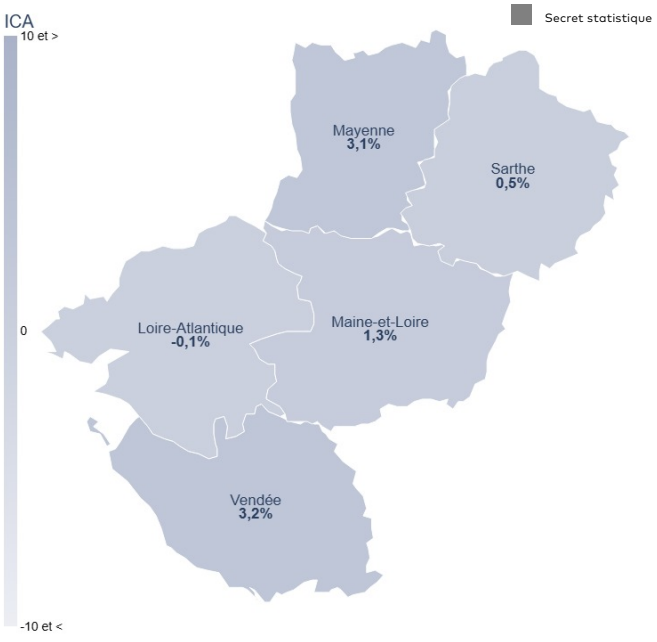

Classement des régions selon l'ICA

Territoire	ICA (Indice de chiffre
Normandie	2,3%
Auvergne-Rhône-Alpes	1,6%
La Réunion	1,3%
Hauts-de-France	1,2%
Occitanie	1,1%
Pays de la Loire	1,0%
Bourgogne-Franche-Comté	0,9%
Bretagne	0,8%
Corse	0,7%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	0,6%
Nouvelle-Aquitaine	0,6%
Centre-Val de Loire	0,1%
Grand Est	0,0%
Ile-de-France	-0,1%

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une stagnation de leur CA (en valeur) au 2e trimestre 2026 comparativement au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une légère hausse de 0,5%. Les entreprises du secteur demeurent confrontées à la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, tandis que le pouvoir d'achat des ménages limite les possibilités d'augmenter les prix de vente. Dans ce contexte, les boulangeries et boulangeries-pâtisseries poursuivent la diversification de leur offre, notamment à travers le développement du snacking et de la petite restauration, qui représentent 17% de leur chiffre d'affaires en 2025, selon Xerfi. Parallèlement, la concurrence des enseignes continue de se renforcer : selon Food Service Vision, la part de marché de la boulangerie-pâtisserie chaînée est passée de 11% en 2023 à 13% en 2025. Toutefois, le recul des défaillances d'entreprises (-4% au 2e trimestre 2026, selon Altares) constitue un signal positif pour le secteur.

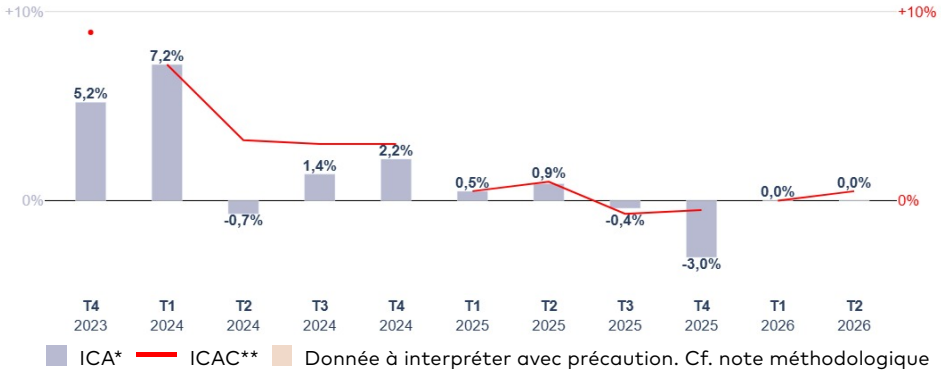

+0,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur CA repartir à la hausse (+0,8% en valeur) au 2e trimestre 2026. En cumulé depuis le début d'année, le CA du secteur reste quasiment stable (+0,4%). Selon la Capeb, l'artisanat du bâtiment reste en difficulté au 2e trimestre 2026, avec une activité en recul de 1,5% sur un an. Le marché du neuf poursuit toutefois son redressement, sa baisse se limitant à 1,5 % après 2,5% au trimestre précédent. À l'inverse, l'entretien-amélioration se dégrade de nouveau, avec un recul de 1,5 % après 1%. D'après la FFB, le logement neuf poursuit sa progression : +42,6% pour les mises en chantier et +13,3% pour les permis de construction en glissement annuel sur trois mois à fin avril 2026. Le non résidentiel neuf, quant à lui, se trouve plus en retrait, avec des surfaces commencées et autorisées en hausses respectives de 8,8% et 2,1%. Toutefois, le recul de l'activité en amélioration-entretien, amorcée fin 2024, s'est accéléré au 1er trimestre 2026, à -2,6% en volume.

+0,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (43.99C)

Les entreprises de maçonnerie de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de recul de CA : -0,5% en valeur lors du 2e trimestre 2026 comparativement au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, le CA diminue de 1,9%. Selon la Capeb, la maçonnerie affiche un recul d'activité de 1% sur le 2e trimestre 2026 en glissement annuel. Selon le bilan Altares sur les défaillances, les entreprises de maçonnerie affichent une baisse du taux de défaillance de 12% sur le 2e trimestre 2026.

-1,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA repartir à la baisse (-2,6% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025). En cumulé depuis le début d'année, elles affichent un recul d'activité de 1,2%. Selon le baromètre d'idGarages, le prix moyen de l'entretien et de la réparation automobile progresse de 8,7% au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025, sous l'effet de la hausse du coût des pièces et des taux horaires de main-d'œuvre. La sophistication croissante des véhicules requiert des compétences davantage spécialisées ainsi que des pièces plus coûteuses : selon l'Observatoire des motorisations de BCA Expertise, le coût moyen d'un sinistre sur un véhicule électrique ou hybride dépasse de 23,2% en 2025 celui d'un véhicule thermique, contre 13,7% en 2022. Enfin, les défaillances d'entreprises progressent fortement (+28%) au 2e trimestre 2026, selon Altares.

-1,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes de notre échantillon voient leur chiffre d'affaires reculer de 1,9% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, ils affichent une baisse de 0,3%. Selon Agreste, la production abattue de viande ovine en France est en hausse de 7% sur les cinq premiers mois cumulés de 2026. En revanche, d'après l'Institut de l'élevage Idele, la consommation de viande ovine en France s'est nettement repliée au début de l'été, pénalisée à la fois par la fin des fêtes religieuses musulmanes et par la succession d'épisodes de fortes chaleurs. Ce recul de la demande exerce une pression baissière sur les cours de la viande. Ainsi, selon le Baromètre des commerces de bouche, le chiffre d'affaires des boucheries-charcuteries-traiteurs a reculé en moyenne de 0,9% au 2e trimestre 2026.

-0,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Le CA des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon se replie de 5,9% au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les commerces de détail d'habillement ont vu leur CA diminuer de 7,2%. Après un mois de mai particulièrement dynamique (+4,5%), les enseignes de l'habillement du Panel « Retail Int. » pour l'Alliance du Commerce affichent, en juin, un recul de leur chiffre d'affaires en magasin de 6,5% comparativement à juin 2025. Au cumul des six premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires réalisé en magasin diminue de 3,4% par rapport à 2025. Bouleversée par la canicule, la fréquentation des points de vente recule de 4,7% en juin. De même, selon l'Observatoire de la FNH, les ventes des commerces de mode indépendants ont continué de reculer en juin (-6,6%) dans l'ensemble des segments, confirmant les difficultés persistantes du secteur. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur en France a enregistré une baisse de 13,8% sur le 2e trimestre 2026.

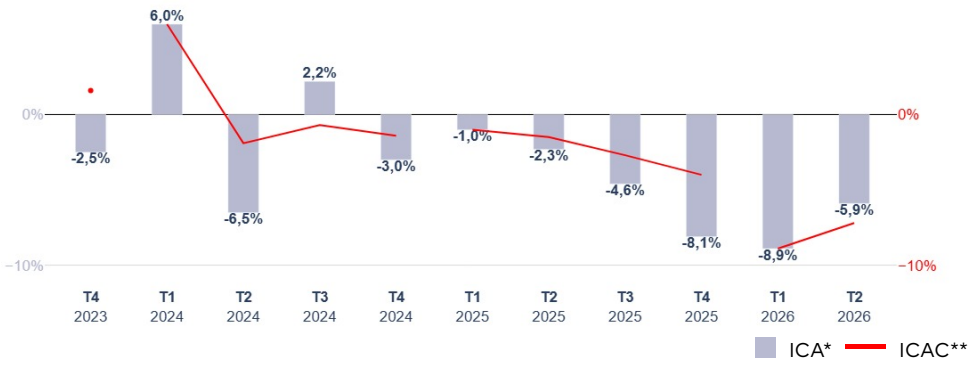

-7,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de croissance : +5% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, la hausse s'élève à 4,2%. Toutefois, selon GERSData pour Le Moniteur des Pharmaciens, les entreprises du secteur sont confrontées au recul des volumes de prescriptions sous l'effet de politiques de maîtrise des dépenses de santé, ainsi qu'aux baisses de prix appliquées à plus de 2 000 références de médicaments depuis janvier 2026. À l'inverse, la prévention et la vaccination constituent des relais de croissance, la vaccination représentant près de 3% du chiffre d'affaires du réseau officinal en avril 2026. Enfin, si les défaillances d'entreprises reculent de 16% au 2e trimestre 2026, selon Altares, les fermetures d'officines demeurent nombreuses, avec 245 fermetures en 2025 après 250 en 2024, d'après le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

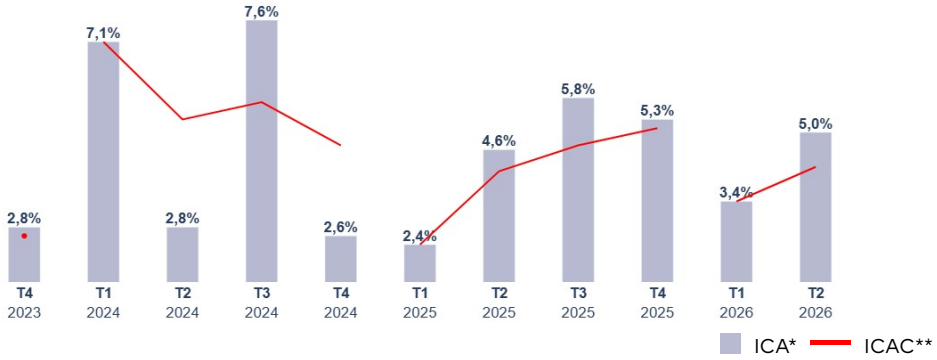

+4,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon voient leur activité quasiment stagner au 2e trimestre 2026 (+0,2% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, le CA des entreprises du secteur reste quasiment stable (-0,2%). Selon le baromètre de conjoncture du Rassemblement des Opticiens de France (ROF) réalisé par Xerfi, le nombre d'ordonnances traitées recule de 9% en mai 2026 sur un an. De plus, dans un contexte de ralentissement des volumes, les prix de vente moyens poursuivent leur progression : modérée pour les verres correcteurs (91,5 euros en mai 2026 contre 90 euros un an plus tôt) et les montures optiques (80 euros contre 79 euros), mais plus soutenue pour les solaires afocales (61,5 euros contre 58 euros). Par ailleurs, le secteur continue de bénéficier de la progression des troubles visuels liés à l'usage croissant des écrans. Selon l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue, plus de 10 millions d'actifs souffrent de fatigue visuelle. Enfin, signal positif pour le secteur, les défaillances d'entreprises reculent de 6% au 2e trimestre 2026, selon Altares.

-0,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Transports routiers de fret interurbains (49.41A)

Les TPE-PME des transports de fret de notre échantillon affichent une hausse de CA de 4,3% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur activité progresser de 2,3%. Toutefois, selon la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), après un 1er trimestre 2026 marqué par une forte hausse des coûts du carburant, l'activité se stabilise à un niveau bas au 2e trimestre. Les entreprises du secteur restent confrontées à une demande fragile, à une forte sensibilité aux coûts énergétiques, à des marges sous pression et à une visibilité économique limitée. En matière d'emploi, après le repli du 1er trimestre, la FNTR observe une stabilisation des effectifs de conducteurs, traduisant un ajustement des entreprises à un niveau d'activité plus faible. Les investissements demeurent, quant à eux, limités au renouvellement du parc, sans véritable dynamique d'augmentation des capacités. Enfin, signal positif pour le secteur, les défaillances d'entreprises reculent de 2% au 2e trimestre, selon Altares.

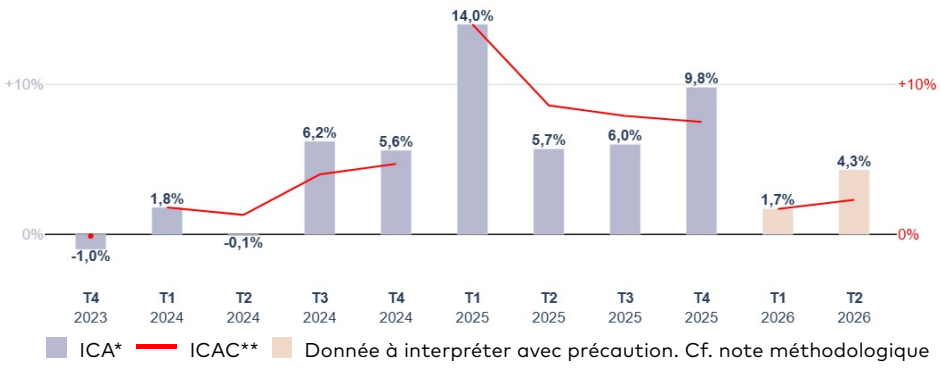

+2,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Hôtels et hébergement similaire (55.10Z)

Les hôtels de notre échantillon ont vu leur CA reculer de 5,7% au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, le secteur affiche un repli de l'activité de 5,4%. Selon Atout France, les nuitées en hôtellerie ont légèrement augmenté (+1,6% entre février et avril 2026) avec une légère progression du taux d'occupation (+1% entre janvier et avril 2026). L'augmentation de 2,6% des réservations aériennes à destination de la France entre juin et août 2026 témoigne d'une attractivité touristique toujours solide. D'après le 71e baromètre de l'Hôtellerie publié par Extendam-MKG Consulting, le marché hôtelier français enregistre un RevPAR (revenu par chambre) en hausse de 3,6% en juin 2026 sur un an. Cette progression repose sur une amélioration du taux d'occupation (+1,2 point), conjuguée à une augmentation des tarifs de 2%, permettant au marché de maintenir une croissance régulière.

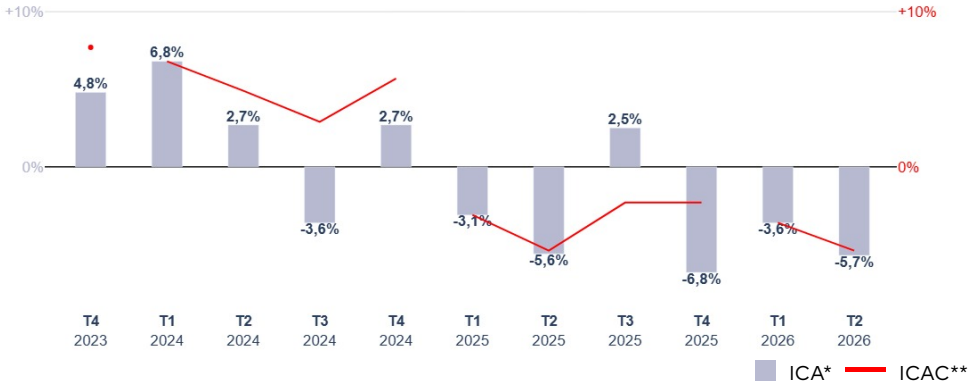

-5,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Restauration traditionnelle (56.10A)

Les restaurants traditionnels de l'échantillon affichent un nouveau recul d'activité : -6,5% au 2e trimestre 2026 comparativement au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur chiffre d'affaires diminue de 7%. D'après la revue stratégique de juin 2026 établie par Food Service Vision, le secteur reste fragilisé par le recul de la fréquentation (-2% en avril et mai 2026) dans un environnement économique marqué par la hausse des prix et les arbitrages de consommation, enregistrant une baisse de CA de 3% sur la même période. En effet, en mai, un consommateur sur trois a déclaré avoir réduit ses sorties au restaurant, soit plus du double qu'à la même période en 2025. Face à une hausse persistante des coûts (énergie, loyers, salaires), mettant sous pression la marge des restaurants, ces derniers optimisent leurs approvisionnements tout en privilégiant des produits plus économiques et des circuits d'achat directs. Selon Altares, le taux de défaillance des restaurants traditionnels en France a augmenté de 6,4% sur le 2e trimestre 2026.

-7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

Agences immobilières (68.31Z)

Les agences immobilières de l'échantillon voient leur activité augmenter au 2e trimestre 2026 : +2,6% en valeur par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur chiffre d'affaires croît de 2%. Selon la FNAIM, les volumes de transactions ralentissent : après avoir atteint un pic à 958 000 ventes à la fin février 2026, le marché a perdu 17 000 transactions en deux mois, dans un contexte géopolitique incertain. Les prix immobiliers demeurent toutefois quasiment stables au premier semestre 2026 (-0,1% sur un an). Par ailleurs, selon Meilleurtaux, le taux moyen des prêts immobiliers remonte légèrement à 3,24% au 2e trimestre 2026, après 3,22% au 1er trimestre. Quant à l'offre locative, elle connaît une première amélioration après plusieurs années de recul, avec une hausse de 12,5% du nombre de logements à louer au premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025, selon l'Observatoire immobilier Bien'ici. Enfin, le recul des défaillances d'entreprises (-4,9% au 2e trimestre 2026, selon Altares) constitue un signal positif pour le secteur.

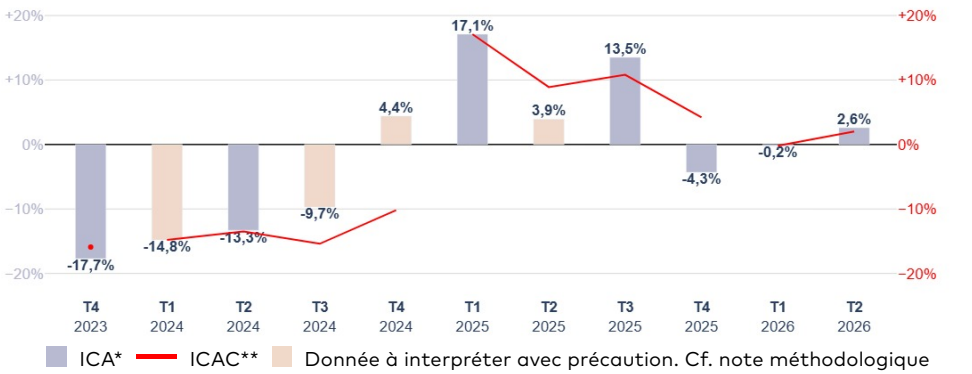

+2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 28 000 entreprises au niveau régional. À partir des données de mars et T1 2026, une modification dans le processus de traitement des données a permis d'augmenter la taille de l'échantillon (+130 000 entreprises au niveau national) grâce à une jointure complémentaire avec la base Insee Sirene pour identifier les codes APE manquants de certaines entreprises de l'échantillon. Cela a eu un impact sur les filtres mis en place pour « flagger » les données et augmenter mécaniquement leur nombre (couleur beige). Toutefois, les données « augmentées » conservent la même qualité que lors des périodes précédentes. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.

- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur https://www.experts-comptables.fr/ et https://bibliotique.com/bibliordre; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :

IMAGE PME

Observatoire de la profession comptable

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES